CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E136552** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE 31/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1991

Forme juridique : SAS

Capital : 3 216

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 383 430 758 R.C.S
Siret : 383 430 758 00011
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 8201485 16
Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T31968

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T31968
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : MARCHAND SARL

136 RUE DES ROSEAUX
42600 SAVIGNEUX

Téléphone : 04 77 58 05 10 **Fax :**
Portable : 06 80 07 52 08
Responsabilité légale :
MARCHAND SYLVAIN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.marchand-energie.fr
E-mail : sylvain.marchand5@wanadoo.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 794 456 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	6	23/09/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	6	23/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/08/2026 09:10

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E136552** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE **31/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1991
Forme juridique : SAS

Capital : 3 216

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 383 430 758 R.C.S

Siret : **383 430 758** **00011**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 8201485 16

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T31968

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T31968

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **MARCHAND SARL**

136 RUE DES ROSEAUX
42600 SAVIGNEUX

Téléphone : 04 77 58 05 10 **Fax :**
Portable : 06 80 07 52 08

Site Internet : http://www.marchand-energie.fr
E-mail : sylvain.marchand5@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
MARCHAND SYLVAIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/09/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	23/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Ventilation mécanique	23/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/08/2026 09:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.